



CATALOGUE DES FORMATIONS 2026

La Fédération Santé Habitat rassemble des établissements nommés Appartement de coordination thérapeutique (ACT), Lit d'accueil médicalisé (LAM), Lit halte soins santé (LHSS) et dispositifs sans hébergement (hors les murs, aller vers) sur l'ensemble du territoire national.

Selon les thématiques, ces formations s'adressent aux professionnels, personnes accompagnées et bénévoles.

FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT

6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris

01 48 05 55 54 | www.sante-habitat.org

SIRET 437 762 644 000 49

Organisme de formation n° 11 75 49764 75 - certifié QUALIOPI

La Fédération Santé Habitat rassemble des associations gestionnaires d'appartements de coordination thérapeutique (ACT), de lits d'accueil médicalisés (LAM) de lits halte soins santé (LHSS) et dispositifs sans hébergement (hors les murs, aller vers) sur l'ensemble du territoire national métropolitain et ultra-marin. Ces établissements médico-sociaux, composés d'une équipe pluridisciplinaire médico psycho sociale, accompagnent, hébergent et soignent les personnes éloignées du système de santé pour leur apporter des solutions visant le retour au droit commun sous la forme d'un parcours coordonné. La Fédération œuvre quotidiennement pour la réduction des inégalités sociales de santé et pour que les organisations adhérentes puissent répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles elles doivent faire face. Aussi, la Fédération propose des formations visant l'amélioration continue des pratiques en établissements, leur pilotage et leur management.

Formations au Siège à Paris

Les groupes sont constitués de stagiaires provenant de différentes structures.

Les inscriptions se font sur la rubrique Agenda sur le site internet :

<https://www.sante-habitat.org>

Formation en Région

Ces formations se font sur mesure, en fonction des besoins des adhérents de la Région ou sur une thématique proposée sur le catalogue. Cette formule permet le gain de temps et de frais dispensés pour les longs déplacements à Paris.

Contactez la Fédération pour tout renseignement

Formation sur site (« en intra »)

Le groupe est constitué d'une équipe de salariés/résidents/ bénévoles (12 personnes maximum) d'une même structure pour une formation du catalogue ou sur mesure.

Contactez la Fédération pour tout renseignement.

La FSH est certifiée QUALIOPi !
Certification qualité délivrée au titre de la catégorie :
« Actions de formation »



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vous cherchez une formation que vous n'avez pas trouvée dans notre catalogue ?
N'hésitez pas à nous solliciter à ce sujet :

Pôle Formations de la FSH | formation@sante-habitat.org | 06 33 82 17 52

Liste des formations

"Aller vers" pour les acteurs de terrain	4
"Aller vers" pour les cadres.....	5
Bienveillance et éthique en structure médico-sociale	6
Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour	7
Le travail salarié des personnes étrangères	8
Formation juridique - Création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT, LAM, LHSS	9
Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS	10
Etat des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) : le comprendre et l'analyser.....	11
Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS).....	12
Conseil de la vie sociale (CVS) et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées	13
Développer les compétences psychosociales chez les personnes accompagnées	14
Sensibilisation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) élaborée par Yann Le Bossé	15
Sensibilisation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) élaborée par Yann Le Bossé – pour les cadres.....	16
Savoir dispenser de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) à des personnes vivant avec une pathologie chronique dans un ACT.....	17
Formation de base à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) vivant avec une pathologie chronique dans un ACT	18
Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)	19
Ecrits professionnels : enjeux, posture et qualité rédactionnelle.....	20
Accompagnement de fin de vie et l'épreuve du deuil en institution.....	21
Accompagner la fin de vie des personnes en situation de rue	22
Se protéger de la fatigue compassionnelle et du trauma vicariant.....	23
La santé mentale et l'accompagnement en établissement ou service médico-social (ESMS).....	24

"Aller vers" pour les acteurs de terrain

Public

Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles ...)

Prérequis

Être en situation d'accompagnement de personnes

Dates / durée : 14h sur 2 jours

- le 23-24 juin 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 500 €

Non adhérent : 700 €

En intra adhérent : 4000 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formateurs

Monsieur Jérôme Guillet, animateur philosophe, spécialiste de la participation, Madame Sarah Charriau, analyse de pratiques & supervision pour des professionnels du secteur social

Objectifs

- Contextualiser l'aller vers : Resituer l'aller vers dans l'histoire de l'action sociale, comprendre l'usage qui en est fait actuellement, situer les enjeux de l'aller vers pour sa propre institution.
- Partager les vécus : expériences marquantes, positives comme négatives, appréhension ou attraction pour les pratiques d'aller vers, chaque stagiaire sera invité à partager ce qu'il ressent et comprend de l'aller vers.
- Être cohérent : travailler son propre rapport à l'altérité avant de s'engager à aller vers les autres, s'écouter pour mieux écouter les autres.
- Élargir son répertoire d'action : Envisager des situations concrètes, des environnements d'intervention, des postures et des outils pour s'engager ou pour renforcer ses propres pratiques d'aller vers.
- Donner du sens : Permettre de donner un sens et trouver un intérêt au fait d'aller vers le public, notamment au regard de la fonction occupée par chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation

- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation

"Aller vers" pour les cadres

Public

Cadres (directeurs, chefs de service ...)

Prérequis

Être en situation d'accompagnement d'une équipe

Dates / durée : 14h sur 2 jours

- le 22-23 septembre 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 500 €

Non adhérent : 700 €

En intra adhérent : 4000 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formateurs

Monsieur Jérôme Guillet, Animateur philosophe, spécialiste de la participation,
Madame Sarah Charriau, Analyse de pratiques & supervision pour des professionnels du secteur social

Objectifs

Contextualiser l'aller vers : Resituer l'aller vers dans l'histoire de l'action sociale, comprendre l'usage qui en est fait actuellement, situer les enjeux de l'aller vers pour sa propre institution.

Partager les vécus : expériences marquantes, positives comme négatives, appréhension ou attraction pour les pratiques d'aller vers, chaque stagiaire sera invité à partager ce qu'il ressent et comprend de l'aller vers.

Élargir son répertoire d'action : Envisager des situations concrètes, des postures et des outils pour s'engager ou pour renforcer ses propres pratiques d'aller vers (salariés, partenaires, homologues)

Donner du sens : Permettre de donner un sens et trouver un intérêt au fait d'aller vers, notamment au regard de la fonction occupée par chaque stagiaire.

Être cohérent : travailler son propre rapport à l'altérité avant de s'engager à aller vers, s'écouter pour mieux écouter les autres.

Modalités d'évaluation

- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation

Bientraitance et éthique en structure médico-sociale

Public

Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles ...)

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 14h sur 2 jours

À définir selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 450 €

Non adhérent : 650 €

En intra adhérent : environ 3400 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formateur

Monsieur Patrick Servant, psychologue du travail, Monsieur Pascal Cresson, Consultant formateur

Objectifs

- Situer et comprendre le contexte législatif
- Situer l'évolution de la relation professionnel/résident dans ce contexte
- Identifier les situations de maltraitance et les conflits éthiques dans les situations d'accompagnement
- Développer ses capacités de réflexion éthique
- Identifier les repères méthodologiques permettant que la réflexion éthique soit source d'amélioration des pratiques

Objectifs pédagogiques :

- Définir les notions bientraitance, maltraitance et éthique
- Situer la relation professionnel/résident dans le contexte législatif et évaluatif
- Définir les raisons qui poussent les professionnels à acquérir une compétence éthique
- Donner des outils pour mettre en œuvre l'accompagnement bientraitant (étude de cas)
- Donner des repères pour structurer la réflexion éthique dans les secteurs

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour

Public

Tous les professionnels concernés par la thématique

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 12h sur 3 demi-journées visioconférence

- le 24-27 mars 2026 (13h30-17h00),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 400 €

Non adhérent : 600 €

Formateur

Maître Hafidha Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers

Objectifs

- Se familiariser avec l'accès des étrangers à la protection sociale et la procédure de délivrance d'un titre de séjour pour raison de santé
- Fournir les outils de compréhension nécessaires dans l'accompagnement et dans la constitution des dossiers des étrangers malades
- Pouvoir les orienter vers les administrations et professionnels compétents (préfecture, OFII, médecin, avocat...) dans le traitement de leur dossier

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Le travail salarié des personnes étrangères

Public

Tous les professionnels concernés par la thématique

Prérequis

Avoir une pratique concrète d'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives ou juridiques en rapport avec les questions de travail salarié

Dates / durée : 7h sur 2 demi-journées visioconférence

- le 15-16 juin 2026 (09h30-13h00),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 300 €

Non adhérent : 500 €

Formateur·ice

Maître Hafidha Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers

Objectifs

À l'issue de la formation, les participant(es) seront capables de :

- Maîtriser les bases légales de l'accès des étrangers à l'emploi salarié
- Identifier les conditions d'accès au marché de l'emploi pour un travailleur étranger
- Identifier les titres de séjour délivrés sur le fondement d'une activité salariée
- Évaluer la situation d'une personne étrangère au regard de ces critères
- Appréhender les modalités de mise en œuvre de la procédure dite de "régularisation par le travail"
- Connaître les droits des personnes travaillant sans titre de séjour

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Formation juridique - Création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT, LAM, LHSS

Public

Directeurs généraux, Administrateurs,
Directeurs administratifs et financiers,
Comptables, Directeurs de l'offre de services,
Directeurs d'établissements et services et
toute personne concernée par la thématique

Prérequis

Être professionnel des ACT, LAM, LHSS et
autres établissements médico-sociaux

Dates / durée

À définir selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une
situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir
modalités en dernière page de ce catalogue.
Les inscriptions aux formations ayant lieu au
siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Un devis précis sera établi.

Formateur

Monsieur Arnaud Vinsonneau, juriste en droit
de l'action sociale et médico-sociale,
formateur, consultant

Objectifs

S'approprier les évolutions récentes dans la législation, la
réglementation et la jurisprudence s'agissant des règles de
création, de contractualisation et de tarification, de coopération
et de contrôle et de fermeture des établissements et services
sociaux et médico-sociaux. Maîtrise des différentes procédures
d'autorisation, des prérequis et des points principaux à travailler
en CPOM, Capacité à cerner certaines dépenses rejetées ou
acceptées par le juge de la tarification et les enjeux et outils des
démarches de coopération.

Modalités d'évaluation

Quiz

Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS

Public

Directeurs généraux, Administrateurs,
Directeurs administratifs et financiers,
Comptables, Directeurs de l'offre de services,
Directeurs d'établissements et services

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 7h sur 2 demi-journées visioconférence

- le 1-2 juin 2026 (9h-17h),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 200 €

Non adhérent : 400 €

Formatrice

Madame Maiwenn L'Hostis, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

Objectifs

- Connaître et comprendre les mécanismes de la tarification
- Maîtriser le contenu et les enjeux de la procédure budgétaire (BP) et du compte administratif (CA)
- Être capable de mieux lire et de porter une 1ère analyse des documents comptables et budgétaires
- Être capable de se poser les « bonnes questions » et de repérer les points de vigilance
- Bénéficier de 1ers éléments concrets et faciliter l'exercice du métier
- Avoir des 1ères indications pour appréhender et mener un dialogue de gestion

Modalités d'évaluation

Pour apprécier le degré de satisfaction des participants et l'adéquation des connaissances acquises aux objectifs de la formation : Une feuille d'évaluation individuelle à chaud sera à remplir par chaque participant. Un bilan de stage oral est effectué en direct, à la fin de la dernière ½ journée de stage.

Etat des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) : le comprendre et l'analyser

Public

Collaborateurs du service

Prérequis

Avoir des connaissances budgétaires et comptables des établissements médico-sociaux et sociaux

Dates / durée : 14h sur 2 journées

- le 8-9 octobre 2026 (9h-17h),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 200 €

Non adhérent : 400 €

Formatrice

Madame Maiwenn L'Hostis, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social

Objectifs

- Comprendre la logique économique de l'EPRD par l'analyse comptable et financière,
- Maîtriser la construction d'un EPRD,
- Analyser le PGFP et les ratios de l'EPRD.

Modalités d'évaluation

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS)

Public

Directeurs, administrateurs ; Responsables financiers ; Responsables comptables

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 7h sur 1 journée

À définir selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 250 €

Non adhérent : 450 €

En intra : environ 2000 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formateur

Monsieur Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant

Objectifs

- Maîtriser le contexte dans lequel intervient la négociation du CPOM
- Connaître les ESSMS couverts par l'obligation de conclure un CPOM
- Maîtriser le nouveau régime juridique des CPOM
- S'approprier la méthodologie et les étapes de négociations du CPOM

Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats

Conseil de la vie sociale (CVS) et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées

Public

Usagers, membres des CVS ou groupes d'expression des établissements du réseau et les professionnels

✓ Formation ouverte aux personnes accompagnées en ACT, LAM, LHSS.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 7 heures sur 1 journée

- le 29 janvier 2026 (7 heures sur 1 journée, 09h30-17h30),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 230 €

Non adhérent : 430 €

Personne accompagnée : 115 €

En intra : environ 1800 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formatrice

Madame Catherine Etienne, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA

Objectifs

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels et aux usagers de mieux donner corps ensemble, aux missions dédiées à ces espaces. Elle se propose de contribuer à :

- S'assurer d'une compréhension partagée des objectifs des différentes instances, comme de la place et du rôle attendu de chacun au sein de celles-ci
- Penser ensemble la participation réelle de tous les acteurs professionnels, usagers ayant des intérêts, des niveaux de formation, des savoirs faire et des savoir être différents
- Renforcer l'outillage des professionnels pour qu'ils favorisent l'expression des personnes et une dynamique participative au sein des collectifs
- Former les usagers pour qu'ils disposent d'outils nécessaires à leur mission de représentants des usagers autant auprès de leurs pairs, que lors des réunions du CVS ou groupes d'expression

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Développer les compétences psychosociales chez les personnes accompagnées

Public

Tout public concerné par la thématique

Prérequis

être en situation d'intervention,
d'accompagnement auprès de publics

Dates / durée : 14h sur 2 jours

À définir selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Un devis précis sera établi.

Formatrice

Madame Marion Fal, APLEAT ACEP, Madame Priscilla Joubert, APLEAT ACEP

Objectifs

- Définir et catégoriser les compétences psychosociales (CPS)
- Intégrer les invariants des programmes validés de développement des CPS
- Analyser les axes d'amélioration à mener auprès des publics accompagnés
- Expérimenter des outils de développement des CPS

Modalités d'évaluation

Questionnaire de recueil et analyse des besoins, avant la formation Feuilles de présence Questions orales ou écrites (QCM) Mises en situation Formulaire d'évaluation en fin de formation Remise d'attestation de participation

Sensibilisation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) élaborée par Yann Le Bossé

Public

A destination des travailleurs sociaux et médicosociaux, personnes accompagnées
Peut être proposée pour les cadres

Prérequis

Être en situation d'accompagnement de personnes

Dates / durée : 48 heures sur 4 journées

2j puis 2j avec une intersession afin de permettre des expérimentations sur le terrain et un retour sur celles-ci.

- 22 et 23 janvier, puis 5 et 6 mars 2026 (09h30-17h30),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 650 €

Non adhérent : 850 €

Formatrice

Madame Catherine Etienne, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA
OU Madame Emanuelle Ablana, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA
OU Madame Christine Brusque

Objectifs

Cette formation permettra aux participants de :

- Connaître les fondements et principes de l'approche DPA PC, dans le contexte actuel d'évolution des pratiques professionnelles d'accompagnement
- Apprendre à utiliser le modèle en 4 axes élaboré par Yann Le Bossé à partir d'un travail sur des situations précises, vécues comme générant un sentiment d'impuissance chez les travailleurs sociaux participants à la formation. S'entraîner au questionnement
- Analyser ses interactions avec les personnes accompagnées et formuler les changements opérés ou à opérer dans sa posture professionnelle pour intégrer davantage les personnes accompagnées dans une négociation

La formation est expérimentielle : la moitié du temps est consacrée à l'exploration des situations vécues par les participants, avec l'approche DPA PC

Il s'agit d'une formation-action : les stagiaires expérimentent l'utilisation de l'approche dans leur propre contexte entre les deux sessions.

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Sensibilisation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) élaborée par Yann Le Bossé – pour les cadres

Public

Chefs de service (sans relation hiérarchique pour favoriser le travail sur des situations concrètes rencontrées par les stagiaires)

Prérequis

Être en situation de management d'équipes, même depuis peu de temps

Dates / durée : 14 heures

- 20 janvier (visio)(14h-17h30) + 5 février (14h-17h30) + 6 février (9h30-17h30)
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 350 €

Non adhérent : 550 €

En intra : environ 4400 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formatrice

Madame Catherine Etienne, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA

Introduction

Cette proposition fait suite à une première expérience de formation menée auprès de cadres sur une journée et demie en décembre 2024. A l'issue de la formation, les participants ont estimé qu'une demi-journée de plus aurait permis que tous s'exercent au questionnement propre à l'approche DPA PC au sein d'ateliers rassemblant 3 personnes, l'une exposant un problème ou une préoccupation, l'autre la questionnant, et la 3ème en observation active.

Objectifs

Cette formation permettra aux participants de :

- Connaître les fondements et points d'appui de l'approche centrée sur le DPA des personnes et des collectifs telle qu'elle a été élaborée par Yann Le Bossé
- Situer l'approche DPA PC dans les courants actuels autour de la notion de « pouvoir d'agir »
- Comprendre comment utiliser le modèle en 4 axes élaboré par Yann Le Bossé, à partir du questionnement de quelques situations concrètes d'encadrement d'équipes ou de management de projets, apportées par les participants
- Réfléchir aux conditions à réunir pour impulser et soutenir une dynamique d'équipe dans l'utilisation et l'appropriation du questionnement et de la posture d'accompagnement propres à l'approche DPA PC

Modalités d'évaluation

Questionnaire sur les acquis

Format :

· **Une demi-journée** en visio destinée à présenter l'approche DPA PC, ainsi qu'une expérience d'accompagnement social

· **Suivie d'une journée et demie** en présentiel consacrée à l'entraînement : C'est en expérimentant l'approche dans des situations concrètes que les participants peuvent vraiment identifier ce qui fait la spécificité du questionnement et comprendre en quoi l'approche interroge la posture classique d'accompagnement (social ou managérial)

Savoir dispenser de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) à des personnes vivant avec une pathologie chronique dans un ACT

Public

Tout professionnel et patient souhaitant exercer des fonctions éducatives auprès des personnes vivant avec une maladie chronique - ACT LAM LHSS

✓ Formation ouverte aux personnes accompagnées en ACT, LAM, LHSS.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 42h sur 6 jours

- du 12,13, 14 janvier 2026 & 11,12,13 mars 2026 (42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30),
- du 12,13,14 octobre 2026 & 25,26,27 novembre 2026 (42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 1050 €

Non adhérent : 1250 €

En intra : environ 8200 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Personne accompagnée : 500 €

Formateurs

Madame Catherine Greffier, Formatrice libérale, ex-Ingénieur en Éducation thérapeutique du patient et pédagogie au CHU de Nantes, accompagnée d'un.e patient.e formatrice

Introduction

L'article 84 de la loi HPST du 21 juillet 2009 inscrit l'ETP comme un droit du citoyen. 2 décrets d'application suivi de 2 arrêtés ont réglementé l'ETP par la présence d'une part d'un cahier des charges qui définit des critères permettant aux Agences Régionales de Santé (ARS) d'autoriser un programme d'éducation thérapeutique pour une durée de 4 ans renouvelable. D'autre part les professionnels investis dans une équipe éducative doivent être formés sur une durée de 40 heures aux concepts et principes de la démarche éducative.

Objectifs

- Compétences pédagogiques (réalisation diagnostic éducatif, animation de séances individuelles ou collectives d'ETP, évaluation des compétences du patient et des éducateurs, évaluation du programme)
- Compétences organisationnelles (implication dans l'équipe projet, tenue du dossier éducatif et recueil d'activités, coordination avec les différents acteurs)
- Compétences relationnelles (relation de confiance, techniques d'entretien centrées sur le patient)

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation des compétences et mise en œuvre des pratiques

Formation de base à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) vivant avec une pathologie chronique dans un ACT

Public

Tout professionnel et patient souhaitant exercer des fonctions éducatives auprès des personnes vivant avec une maladie chronique - ACT LAM LHSS

✓ Formation ouverte aux personnes accompagnées en ACT, LAM, LHSS.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 42h sur 6 jours

- du 11-12-13 fév2026 & 1-2-3 avril 2026 (42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30),
- du 21-22-23 sept 2026 & 18-19-20 novembre 2026 (42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 1050 €

Non adhérent : 1250 €

En intra : environ 8200 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Personne accompagnée : 500 €

Formateur

Cabinet EMPATIENT

Objectifs

- Compétences pédagogiques (réalisation diagnostic éducatif, animation de séances individuelles ou collectives d'ETP, évaluation des compétences du patient et des éducateurs, évaluation du programme)
- Compétences organisationnelles (implication dans l'équipe projet, tenue du dossier éducatif et recueil d'activités, coordination avec les différents acteurs)
- Compétences relationnelles (relation de confiance, techniques d'entretien centrées sur le patient)

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation des compétences et mise en œuvre des pratiques

Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)

Public

Professionnels des ACT LAM LHSS

Prérequis

Avoir suivi la formation de base ETP 42h

Dates / durée : 21 heures sur 3 jours

- le 30 novembre & 1-2 décembre 2026 (09h30-17h30),
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 500 €

Non adhérent : 700 €

Formatrice

Madame Catherine Greffier, Formatrice libérale, ex-Ingénieur en Éducation thérapeutique du patient et pédagogie au CHU de Nantes

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la mise en place d'un programme d'ETP à destination des publics précaires avec multi pathologies chroniques et situations complexes
- Identifier le rôle et les missions du coordinateur
- Constituer et coordonner une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP
- Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- Intégrer l'ETP dans le parcours de santé de la personne
- Intégrer l'ETP dans les outils de la loi 2002-2
- Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la démarche d'ETP
- Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP (évaluation annuelle et quadriennale)
- Communiquer et valoriser l'expérience de l'équipe d'ETP, par oral et par écrit

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction

Écrits professionnels : enjeux, posture et qualité rédactionnelle

Public

Tout professionnel du médico-social amené à rédiger des écrits

Prérequis

Aucun

Dates / durée : 14h sur 2 jours

- du 19 au 20 mars 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h00-17h00)
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 300 €

Non adhérent : 500 €

En intra : environ 2000 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formatrice

Mélanie Cochetoux, Assistante de service social, Référent aide sociale à l'enfance

Objectifs

Cette formation a pour objectif d'accompagner les travailleurs sociaux dans le développement de leurs compétences rédactionnelles, à travers les différents types d'écrits professionnels mobilisés dans leur pratique (lettres, notes, rapports, comptes rendus, observations, etc.). Elle vise à consolider leur capacité à produire des écrits structurés, pertinents et professionnels, tout en laissant une place à une expression authentique et humaine, adaptée aux réalités du terrain.

Savoir distinguer et utiliser les différents formats :

- Note d'incident, rapport circonstancié, courrier administratif, compte rendu, etc.
- Comprendre les finalités propres à chaque type d'écrit : informer, alerter, tracer, transmettre, évaluer.

Développer une écriture professionnelle :

- Organiser l'information de manière claire, hiérarchisée et accessible.
- Formuler les faits avec précision, objectivité et contextualisation.
- Rendre lisible une situation complexe.

Approfondir l'analyse professionnelle :

- Prendre du recul sur les faits rapportés.
- Énoncer une posture, une hypothèse, une préconisation ou un questionnement.
- Distinguer les faits, les ressentis, les interprétations et les axes d'action.

Trouver le juste ton entre engagement et distanciation :

- Adopter une écriture à la fois incarnée et mesurée, en cohérence avec les valeurs du travail social.
- Apprendre à écrire avec « le chaud et le froid » : entre implication personnelle et posture institutionnelle.
- Employer un vocabulaire adapté et développer une véritable identité dans l'écrit.

La formation n'aborde pas les bases de la syntaxe ni de l'orthographe.

Modalités d'évaluation

Quiz, bilan.

Accompagnement de fin de vie et l'épreuve du deuil en institution

Public

Travailleurs sociaux, IDE, Psychologues... tout professionnel d'un établissement médico-social

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 14h sur 2 jours

- du 1 au 2 avril 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30),
- du 7 au 8 septembre 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30)
- En intra : dates selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 450 €

Non adhérent : 650 €

Formatrice

Madame Sylvie Andry-Maupas, formatrice sur les thématiques de la fin de vie, du deuil, de la bientraitance, de la prévention du suicide,

Introduction

Il se crée parfois un attachement très « familial » entre les accompagnants et les résidents.

Travailler auprès de ces personnes renvoie à des problématiques et des situations parfois difficiles à vivre pour les professionnels comme le décès d'une personne accompagnée et la gestion des émotions qui s'y rattache. Les questions concernant les ressentis des intervenants et leur « droit » à les éprouver et/ou les exprimer reviennent souvent dans les discours des professionnels quand le sujet est abordé. Il est aussi important de savoir accompagner les proches et comprendre les réactions de chacun face à la mort.

Cette formation permettra de travailler sur :

- Le ressenti des accompagnants, le moment du décès, les différentes réactions immédiates : stupéfaction, colère, culpabilité, etc.
- La prise en charge psychologique des salariés mais aussi des autres résidents présents.

Objectifs

- Identifier et répondre de façon adaptée aux différents besoins des patients et de la famille en ayant des comportements correspondants
- Mieux gérer les situations de deuil tant au cours de la maladie qu'au moment du décès
- Préparer le défunt au moment de sa mort, selon ses croyances
- Être en mesure de prévenir et d'entourer la famille dans les meilleures conditions après le décès
- Pouvoir exprimer, puis analyser ses propres réactions vis-à-vis du résident et de l'équipe

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation, la formatrice veille à ce que chacun des stagiaires assimile les apports de la formation, notamment par les nombreuses mises en situation et exercices (témoignages, échanges, exercices courts). Bilan intermédiaire rapide à la fin de chaque demi-journée (questions « frigo » et « four »).

A la fin de la formation : Bilan oral au sein du groupe effectué à la fin de chaque session. Validation des acquis pour chaque stagiaire.

Accompagner la fin de vie des personnes en situation de rue

Public

Tout professionnel concerné

Prérequis

Aucun.

Dates / durée : 14h sur 2 jours

À définir selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue.

Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 450 €

Non adhérent : 650 €

En intra : environ 3400 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formatrice

Madame Sylvie Andry-Maupas, formatrice sur les thématiques de la fin de vie, du deuil, de la bientraitance, de la prévention du suicide

Objectifs

- Identifier les spécificités de la fin de vie en lien avec la rue
- Rechercher et respecter les volontés de fin de vie
- Harmoniser les pratiques

Modalités d'évaluation

En début de formation :

- Attentes des participants
- Test de positionnement Pendant la formation :
- Analyse de recommandations de bonnes pratiques et de textes, exercices
- Implication dans les échanges

À la fin de la formation :

- Bilan oral
- Bilan écrit

Un bilan oral est effectué à la fin de chaque session. Le responsable de formation est invité à y participer.

Se protéger de la fatigue compassionnelle et du trauma vicariant

Cette formation est en cours de finalisation et sera prête pour 2026. N'hésitez pas à nous écrire pour obtenir davantage d'informations.

Public

Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles ...)

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates

À définir selon vos disponibilités

Coût de participation

Un devis précis sera établi

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Formatrice

Madame Marie Le Yannou, Psychologue

La fatigue compassionnelle touche les thérapeutes de tous horizons, les services de secours, les professionnels de la santé, les militaires et forces de l'ordre, ainsi que les aidantes et aidants de proches en souffrance. Le traumatisme vicariant est un traumatisme qui opère "par contagion", à force d'entendre des récits traumatiques. Il touche principalement les thérapeutes, les services de secours et les professionnels de santé. Afin de prévenir la fin de l'activité professionnelle et soutenir ceux qui soutiennent, notre formation très concrète permet de faire le point sur son état d'esprit, et de mettre en place des habitudes et des astuces pour prendre soin de soi sur le long terme.

La santé mentale et l'accompagnement en établissement ou service médico-social (ESMS)

Public

Tout public concerné par la thématique (professionnels, bénévoles ...)

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Dates / durée : 14h sur 2 jours

À définir selon vos disponibilités

Lieu

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org Voir modalités en dernière page de ce catalogue. Les inscriptions aux formations ayant lieu au siège sont possibles via notre site ou par mail.

Coût de participation

Adhérent : 350 €

Non adhérent : 550 €

En intra : environ 3400 €, variable selon les modalités. Un devis précis sera établi.

Formateur

Monsieur Julien Vion, Neuropsychologue

Objectifs

- Appréhender les pathologies neuropsychiatriques
- Revoir et faire évoluer l'accompagnement de la santé mentale
- Intégrer de nouveaux outils d'accompagnement
- Développer sa base de connaissance sur le fonctionnement cérébral et ses pathologies
- Acquérir les méthodes de communication et de gestion des émotions
- Améliorer ses postures, savoir-faire et savoir-être pour favoriser le bien-être de tous

Modalités d'évaluation

Bilan oral et écrit sur les acquis

Récapitulatif des formations

Titre	Dates (si session prévue au siège)	Tarif adhérent	Tarif non adhérent
"Aller vers" pour les acteurs de terrain par Monsieur Jérôme Guillet, animateur philosophe, spécialiste de la participation et Madame Sarah Charriau, Analyse de pratiques & supervision pour des professionnels du secteur social	le 23-24 juin 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30),	500 €	700 €
"Aller vers" pour les cadres par Monsieur Jérôme Guillet, animateur philosophe, spécialiste de la participation et Madame Sarah Charriau, Analyse de pratiques & supervision pour des professionnels du secteur social	le 22-23 septembre 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30),	500 €	700 €
Bientraitance et éthique en structure médico-sociale par Monsieur Patrick Servant, psychologue du travail, Monsieur Pascal Cresson, Consultant formateur,	En intra	450 €	650 €
Etat des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) : le comprendre et l'analyser par Madame Maiwenn L'Hostis, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social	le 8-9 octobre 2026 (9h-17h),	200€	400€
Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS) par Monsieur Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant	A planifier	250 €	450 €
Conseil de la vie sociale (CVS) et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées par Madame Catherine Etienne, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA	le 29 janvier 2026 (7 heures sur 1 journée, 09h30-17h30)	230 €	430 €
Développer les compétences psychosociales chez les personnes accompagnées par Madame Marion Fal, APLEAT ACEP, Madame Priscilla Joubert, APLEAT ACEP	En intra	-	-
Sensibilisation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) élaborée par Yann Le Bossé (acteurs de terrain) par Madame Catherine Etienne, Consultante, OU Madame Emmanuelle Ablana, Consultante, membres du pôle formation de l'association ANDA DPA, OU Madame Christine Brusque,	22 et 23 janvier, puis 5 et 6 mars 2026 (09h30-17h30),	650 €	850 €
Sensibilisation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) élaborée par Yann Le Bossé (Cadres) par Madame Catherine Etienne, Consultante, OU Madame Emmanuelle Ablana, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA, OU Madame Christine Brusque,	20 janvier (visio)(14h-17h30) + 5 février (14h-17h30)+ 6 février (9h30-17h30)	350 €	550 €
Formation de base à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) vivant avec une pathologie chronique dans un ACT Par EMPATIENT	du 11-12-13 fév2026 & 1-2-3 avril 2026 (42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30),	1050 €	1250 €

	du 21-22-23 sept 2026 & 18-19-20 novembre 2026 (42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30),		
Ecrits professionnels : enjeux, posture et qualité rédactionnelle par Madame Mélanie Cochetoux,	du 19 au 20 mars 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h00-17h00)	300 €	500 €
Accompagnement de fin de vie et l'épreuve du deuil en institution par Madame Sylvie Andry-Maupas, formatrice sur les thématiques de la fin de vie, du deuil, de la bientraitance, de la prévention du suicide	du 1 au 2 avril 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30), du 7 au 8 septembre 2026 (14 heures sur 2 jours, 09h30-17h30)	450 €	650 €
Savoir dispenser de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) à des personnes vivant avec une pathologie chronique dans un ACT par Madame Catherine Greffier, Formatrice libérale, ex-Ingénieur en Éducation thérapeutique du patient et pédagogie au CHU de Nantes	du 12 janvier 2026 au 13 mars 2026 (42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30), du 12 octobre 2026 au 27 novembre 2026 (42 heures sur 6 jours, 09h30-17h30)	1050 €	1250 €
Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP) par Madame Catherine Greffier, Formatrice libérale, ex-Ingénieur en Éducation thérapeutique du patient et pédagogie au CHU de Nantes	le 30 novembre & 1-2 décembre 2026 (09h30-17h30),	500 €	700 €
Accompagner la fin de vie des personnes en situation de rue par Madame Sylvie Andry-Maupas, formatrice sur les thématiques de la fin de vie, du deuil, de la bientraitance, de la prévention du suicide	En intra	450 €	650 €
Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS par Madame Maiwenn L'Hostis, consultante et formatrice en gestion – secteur social et médico-social	le 1-2 juin 2026 (9h-12h30),	200€	400€
Le travail salarié des personnes étrangères par Maître Hafidha Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers	le 15-16 juin 2026 (09h30-13h00),	300 €	500 €
Formation juridique - Création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT, LAM, LHSS par Monsieur Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant	A planifier	200 €	400 €
Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour par Maître Hafidha Abdelli, avocat à Besançon, pratiquant en activité dominante le droit des étrangers	le 24-27 mars 2026	400 €	600€
Se protéger de la fatigue compassionnelle et du trauma vicariant par Madame cvs, Psychologue	En intra	550 €	750 €
La santé mentale et l'accompagnement en établissement ou service médico-social (ESMS) par Monsieur Julien Vion, Neuropsychologue	En intra	350	550

29^{ème} COLLOQUE NATIONAL DE LA FSH

Le Colloque aura lieu à Brest en 2026



Les dates vous seront communiquées prochainement !

Plus d'informations sur le site de la Fédération

www.sante-habitat.org

INFORMATIONS ET MODALITES PRATIQUES

Les programmes détaillés des formations proposées sur ce document sont disponibles sur le site de la FSH : <https://www.sante-habitat.org>

Les formations nationales en présentiel se déroulent au siège de la FSH,
6 rue du Chemin Vert, 75011 – Paris
Stations de Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5
La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

CONTACTS

Référente administrative et pédagogique :
Pôle Formations formation@sante-habitat.org
06 33 82 17 52

Référente formations :
Pascale Neveu, administratrice de la Fédération Santé Habitat secretariat@sante-habitat.org
01 48 05 55 54

Référente Handicap :
Bérangère Grisoni
berangere.grisoni@sante-habitat.org
06 60 06 07 93

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée ;
- Les inscriptions sont validées après la réception du règlement ou de la signature de la convention de formation ;
- En cas de désistement (sans justificatif médical) moins de 15 jours avant le début de la formation : 100% des frais seront retenus ;
- La FSH peut être amenée à annuler une formation. Le stagiaire en sera informé au minimum deux semaines avant la date prévue. Le remboursement total des frais d'inscription sera alors effectué ;
- Une attestation de présence, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation sont remis à la fin de chaque session ;
- La FSH peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année ;
- La programmation et les modalités d'inscription, ainsi que le livret d'accueil du stagiaire sont disponibles sur la rubrique « Formation » du site internet de la Fédération : <https://www.sante-habitat.org>

Le nombre de places pour chaque session étant limité, ne tardez pas à vous inscrire, via le formulaire en ligne, aux sessions qui vous intéressent.

Vous cherchez une formation que vous n'avez pas trouvée dans notre catalogue ?

N'hésitez pas à nous solliciter à ce sujet :

Pôle Formations de la FSH
formation@sante-habitat.org | 06 33 82 17 52